

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**

**FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

EXTRAIT du procès-verbal de la trente-cinquième assemblée ordinaire du conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 15 mars 2006, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

---

**Création du cours POL5930 – *L'État canadien et les peuples autochtones***

**Résolution CFSPD-2005-2006-254**

ATTENDU la fiche de présentation du cours *POL5930 – L'État canadien et les peuples autochtones*;

ATTENDU les objectifs visant à «l'étude de la question autochtone dans le contexte de la vie politique canadienne et québécoise»;

ATTENDU la résolution DSP-2005-2006-24 de l'assemblée départementale du Département de science politique;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par Diane Demers, appuyé par Maurice Couture que le conseil académique :

APPROUVE la création du cours *POL5930 – L'État canadien et les peuples autochtones*;

MANDATE la vice-doyenne aux études pour le suivi du dossier au Bureau de l'enseignement et des programmes et à la Commission des études.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**COPIE CONFORME**

Montréal, le 16 mars 2006

René Côté  
Doyen